



5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 120° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

3,5t

2,5m

SAUF RIVERAINS





TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis les axes de communication	RD 339	En sortie ouest du bourg de Bouret-sur-Canche, les vues sont fermées par les boisements implantés dans la vallée de la Canche. Le projet n'est pas perceptible.	> Pas de modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Sortie ouest de Bouret-sur-Canche		> Pas de modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES IMPACTS PAYSAGERS PAR PHOTOMONTAGE

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire rapprochée						
3	Depuis la RD 59 entre Bonnières et Barly		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize	RD 59		
4	Depuis les abords de l'église de Frohen-sur-Authie					Église de Frohen sur Authie (MH 7)
5	Depuis la RD 128 sur le versant sud de la vallée de l'Authie			RD 128		Covisibilité avec l'église (MH 7)
6	Depuis les abords de l'église de Béalcourt		PE de Barly			Eglise de l'assomption (MH 8)
7	Depuis la RD 99 sur le plateau au sud de la vallée de l'Authie		PE de Barly / Longue Rive	RD 99		Covisibilité avec l'église de l'assomption (MH 8)
8	Depuis la RD 46 à l'ouest du bourg de Maizicourt		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Barly / Longue Rive	RD 46		Covisibilité avec le bourg de Maizicourt
9	Depuis la route communale à l'est de Buire-au-bois		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Barly / Longue Rive			
10	Depuis la RD 340 au sud du bourg de Monchel-sur-Canche		PE des Tambours	RD 340		
11	Depuis le GR 121 à proximité du bourg de Monchel-sur-Canche		PE des Tambours / Bonnières I	GR 121		
12	Depuis la RD 102 à proximité du domaine du château de Flers			RD 102		Château de Flers (MH 12)
13	Depuis la RD 102 au nord est du bourg de Flers		PE des Campagnes	RD 102	Bourg de Flamermont	
14	Depuis la RD 112 en sortie de Hautecôte		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Barly / Longue Rive / Chat Huant / Campagnes	RD 112	Franges sud-ouest de Nuncq-Hautecôte	
15	Depuis les franges sud de Nuncq		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Barly / Longue Rive / Chat Huant / Campagnes	RD 111	Franges sud de Nuncq-Hautecôte	
16	Depuis la RD 82 en sortie de Séricourt			RD 82	Franges sud de Séricourt	
17	Depuis la RD 339 en direction de Frévent depuis Bouret-sur-Canche			RD 339	Sortie ouest de Bouret-sur-Canche	

Figure 103 : Tableau récapitulatif des impacts paysagers de l'aire rapprochée

Valeur de l'impact	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

3 . CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE RAPPROCHÉE

■ PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

L'aire d'étude rapprochée est marquée par l'incision de deux vallées majeures, la Canche et l'Authie. En se référant à la ZVI, peu de secteurs de vallées sont en zones de visibilité. De plus, les vues depuis les vallées sont écourtées par le relief et la végétation qui constituent des masques visuels conséquents limitant la perception des éoliennes. En conséquence, des secteurs présentent des perceptions du projet mais avec un impact limité ne justifiant pas la production de photomontages dédiés. Par ailleurs, les points de vues positionnés dans les vallées (photomontage n° 10,11 et 17) illustrent du faible impact du projet. Les zones plus exposées sont situées dans l'aire immédiate et font l'objet de plusieurs photomontages dans la partie dédiée.

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

Le projet de Fortel-Villers, positionné sur le plateau, est visible à l'horizon et s'intègre visuellement au sein d'un pôle de densification (photomontages n°3, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14 et 15). Ces photomontages montrent des effets cumulés entre le parc en projet et le contexte éolien. Le projet forme un alignement régulier dont l'orientation génère un renforcement de la trame existante et localement un chevauchement des éoliennes avec celles des parcs en exploitation. On constate dans la plupart des cas que l'introduction du projet n'induit pas d'augmentation de l'emprise horizontale.

L'introduction du projet de Fortel-Villers génère un renforcement du motif éolien, dont l'impact a été évalué de très faible à faible sur les 10 photomontages concernés.

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Au sein de l'aire d'étude rapprochée, 12 photomontages traitent de cet enjeu, dont trois concluent à un impact paysager nul.

Des impacts faibles ont été observés depuis des points situés sur la plateau, lors de séquences où le paysage s'ouvre (photomontage n°10, 11 et 12) et dans l'alignement de la route (photomontage n°15).

Dans les autres cas, les facteurs limitant l'impact visuel sont la distance au projet ou sa position plus ou moins latérale par rapport à l'axe de la route. En effet, si peu de masques visuels limitent les perceptions depuis les plateaux, l'éloignement au projet réduit sa prégnance et donc l'impact observé.

Les impacts paysagers sont évalués de nuls à faibles sur cette thématique.

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC LES SILHOUETTES DE BOURGS

Au stade de l'état initial, des sensibilités ont été relevées pour les bourgs. Les plus importantes sont observées depuis les franges exposées au projet. Elles demeurent toutefois majoritairement faibles compte tenu de la faible prégnance du projet, tant verticale (hauteur apparente) qu'horizontale (emprise sur l'horizon). Le travail d'implantation (emprise du projet relativement restreinte par rapport à la surface du site d'étude considéré) a permis de réduire les impacts pressentis et 6 photomontages ont été réalisés pour cet enjeu.

Ces simulations permettent d'analyser différents impacts :

- perception en entrée ou sortie de bourgs : n°14, 15, 16, 17
- covisibilité avec une silhouette de village : n°8 et 13

Depuis les franges sud exposées de Nuncq-Hautecôte, des impacts faibles sont illustrés (photomontages n°14 et 15) La distance d'éloignement du parc et son intégration au contexte existant limitant son impact. Deux situations de covisibilité avec les bourgs de Maizicourt et Flamermont sont représentées par les photomontages n°8 et 13, depuis un panorama ouvert en arrivant sur le bourg par le sud-ouest. Depuis les bourgs de Bouret-sur-Canche et de Sérécourt, le projet n'est pas perceptible, masqué par les boisements de la vallée de la Canche et de la vallée secondaire des Ayres (photomontages n°16 et 17).

Ces photomontages concluent à des impacts limités et variés (qualifiés de nul à faible) du fait de la distance au projet et de l'ouverture du paysage en sortie de bourg ou depuis une séquence routière depuis le plateau montrant une situation de covisibilité.

■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER PROTÉGÉ

Dans l'aire d'étude rapprochée, on dénombre 9 monuments historiques.

Suite au recensement des sensibilités menées au stade de l'état initial, affiné avec l'implantation finale du projet, 5 éléments de patrimoine présentant une sensibilité ont été illustrés par un photomontage :

- N°4 : Église de Frohen-sur-Authie - impact très faible
- N°5 : Covisibilité avec l'église de Frohen-sur-Authie - impact faible
- N°6 : Église de l'assomption - impact faible
- N°7 : Covisibilité avec l'église de l'assomption - impact faible
- N°12 : Château de Flers - impact faible

Pour l'ensemble des édifices représentés dans les photomontages, les impacts sont peu significatifs et sont le reflet du travail réalisé lors de l'élaboration de l'implantation, qui a permis de réduire les impacts depuis ces lieux.




F . IMPACTS PAYSAGERS DEPUIS L' AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

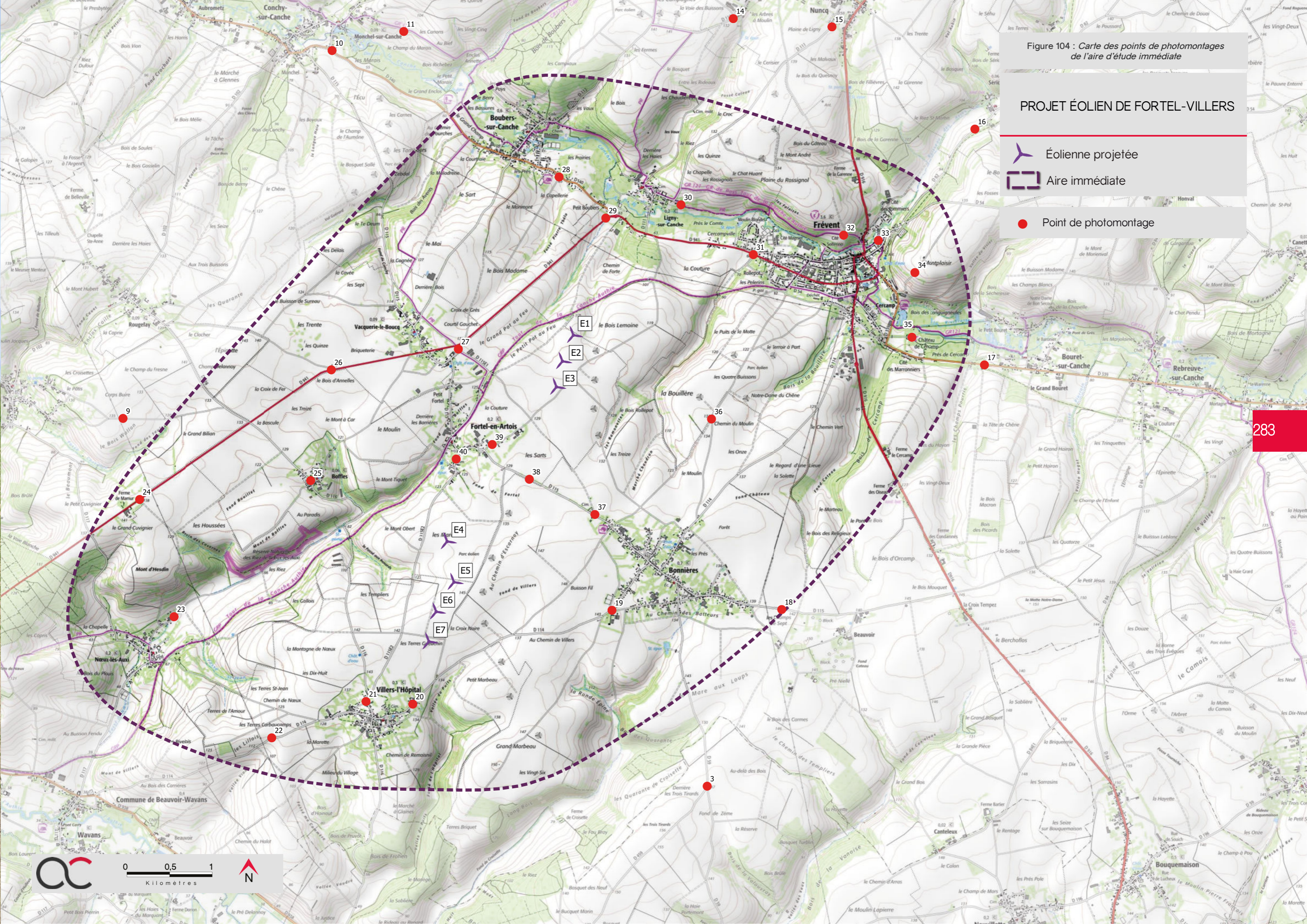
1 . CARNET DE PHOTOMONTAGES COMMENTÉS DE L' AIRE IMMÉDIATE (ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER PAR PLANCHE)



Figure 104 : Carte des points de photomontages de l'aire d'étude immédiate

PROJET ÉOLIEN DE FORTEL-VILLERS

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Point de photomontage

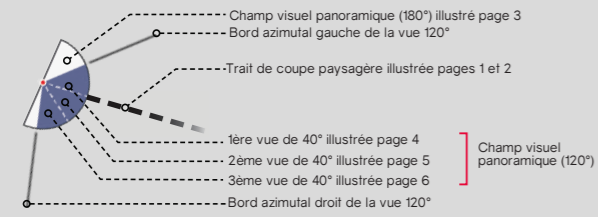


Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 7
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 83,5m | 103m | 135m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E3 : 3,77km
 Éolienne la plus éloignée : E7 : 4,22 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Fortel-Villers

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.4

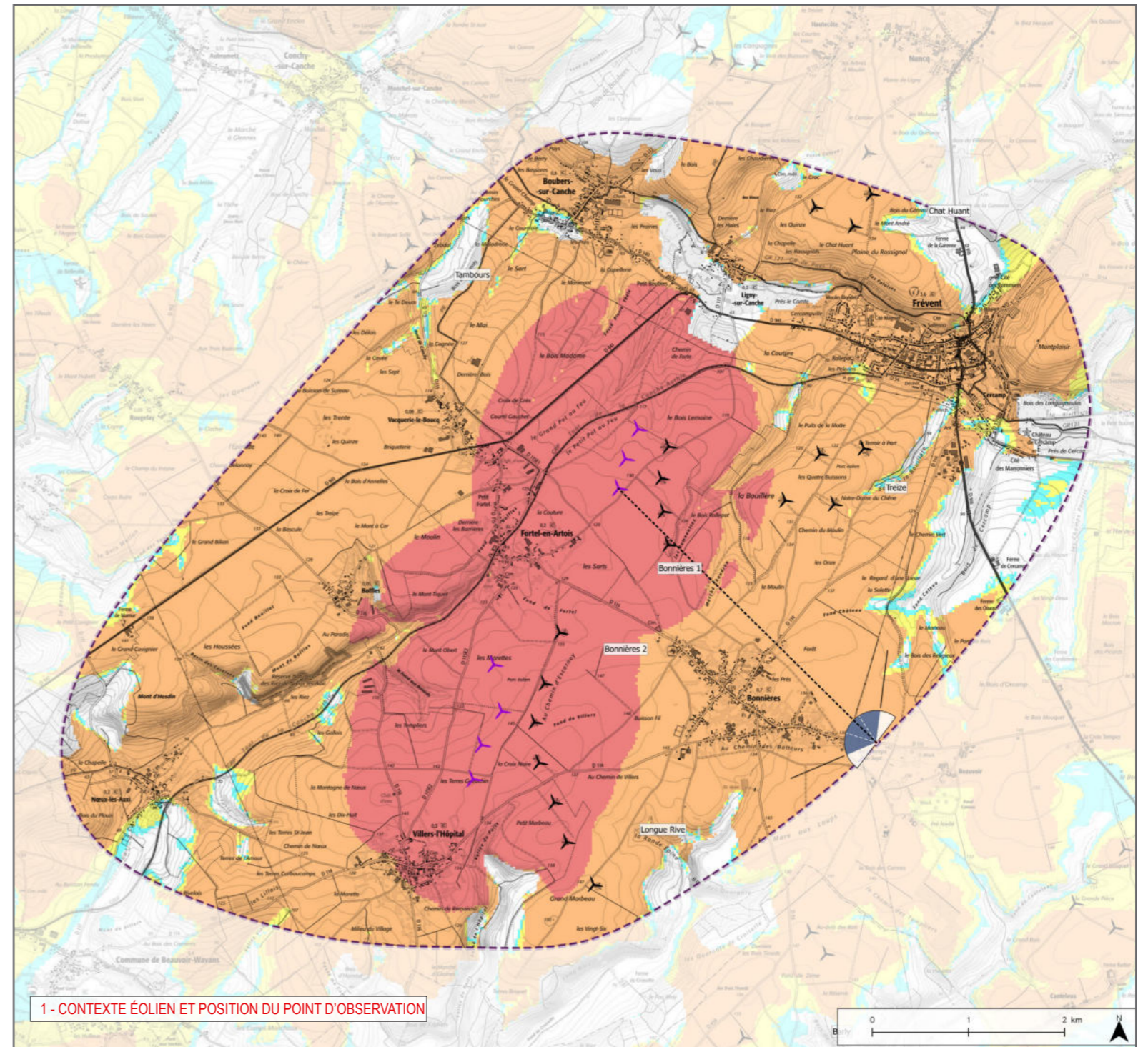
Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

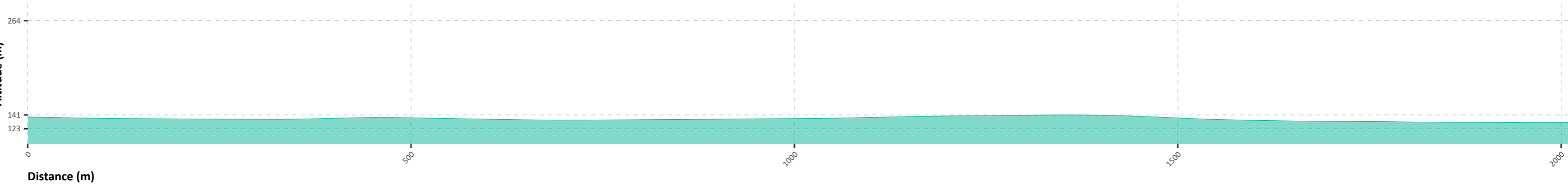
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION



Informations photographie

Identifiant : 19

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 648573, 7016059, 142,6

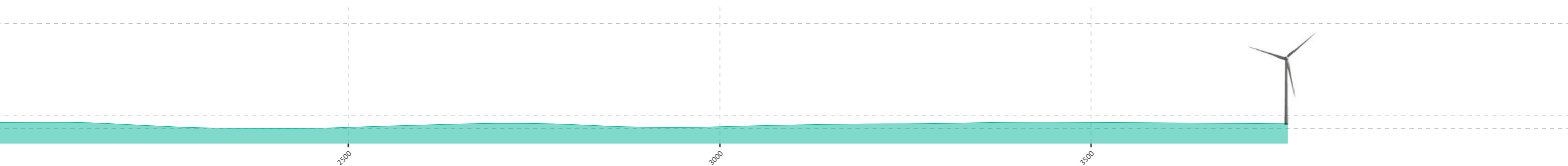
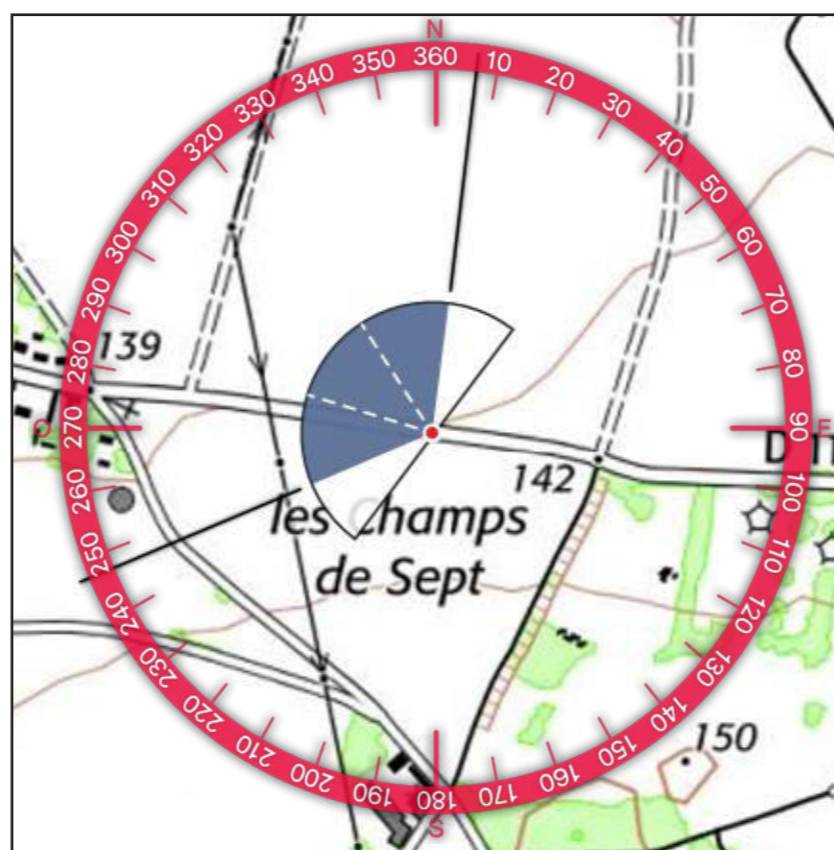
Date et heure de prise de vue : 12/05/2021 10:40

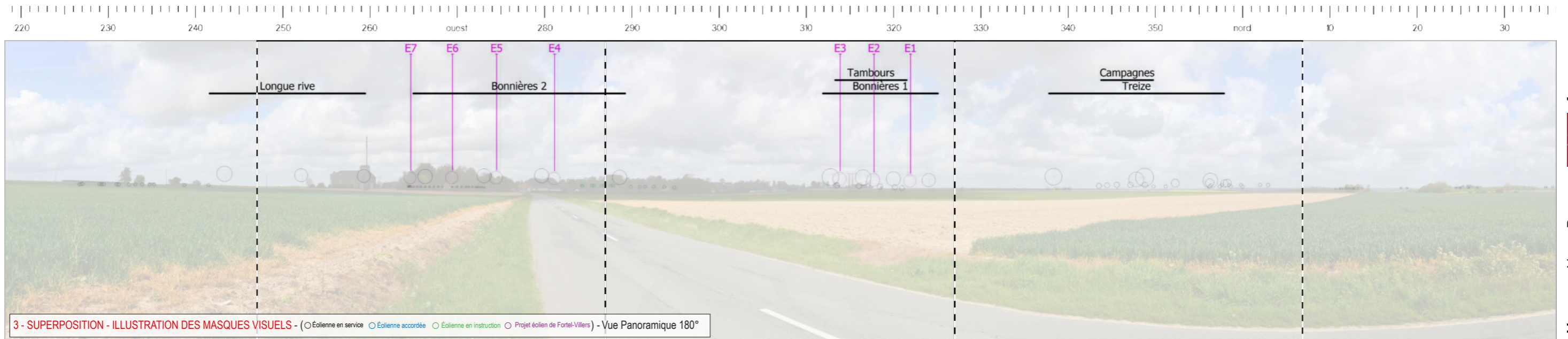
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m







5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 120° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine





TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Barly / Longue Rive	Depuis la RD 115, en approche de Bonnières, le motif éolien couvre une grande partie de l'horizon. La hauteur apparente des éoliennes du contexte ne dépasse pas les éléments notables du paysage tel que la silhouette du bourg de Bonnières et des bâtiments agricoles distinctifs. Les éoliennes du projet viennent densifier le motif sans augmenter son emprise sur l'horizon. Intégré visuellement au parc de Bonnières I, le projet forme une ligne lisible en arrière plan du parc existant.	<ul style="list-style-type: none"> > Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Covisibilité avec le bourg de Bonnières	Les éoliennes E4 et E5 émergent de la trame végétale du bourg de Bonnières. Leur prégnance est limitée compte tenu de la partie visible. Elles sont toutefois positionnées dans l'alignement de la route ce qui constitue un point d'appel visuel pour l'observateur.	<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage quotidien > Interférence visuelle 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 7
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 83,5m | 103m | 135m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E5 : 1,93km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 3,3 km

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

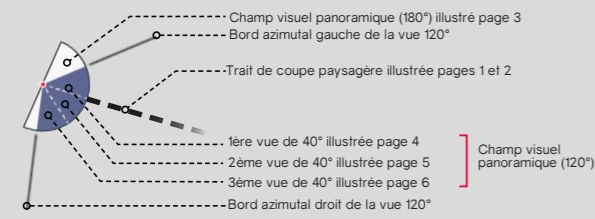
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.4
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

Légende

> Cône de vue

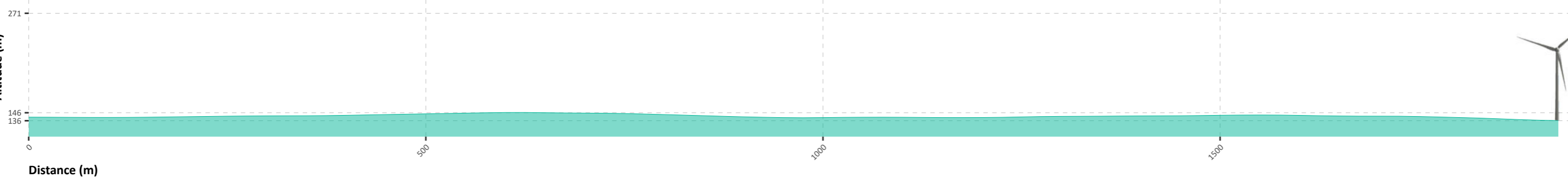
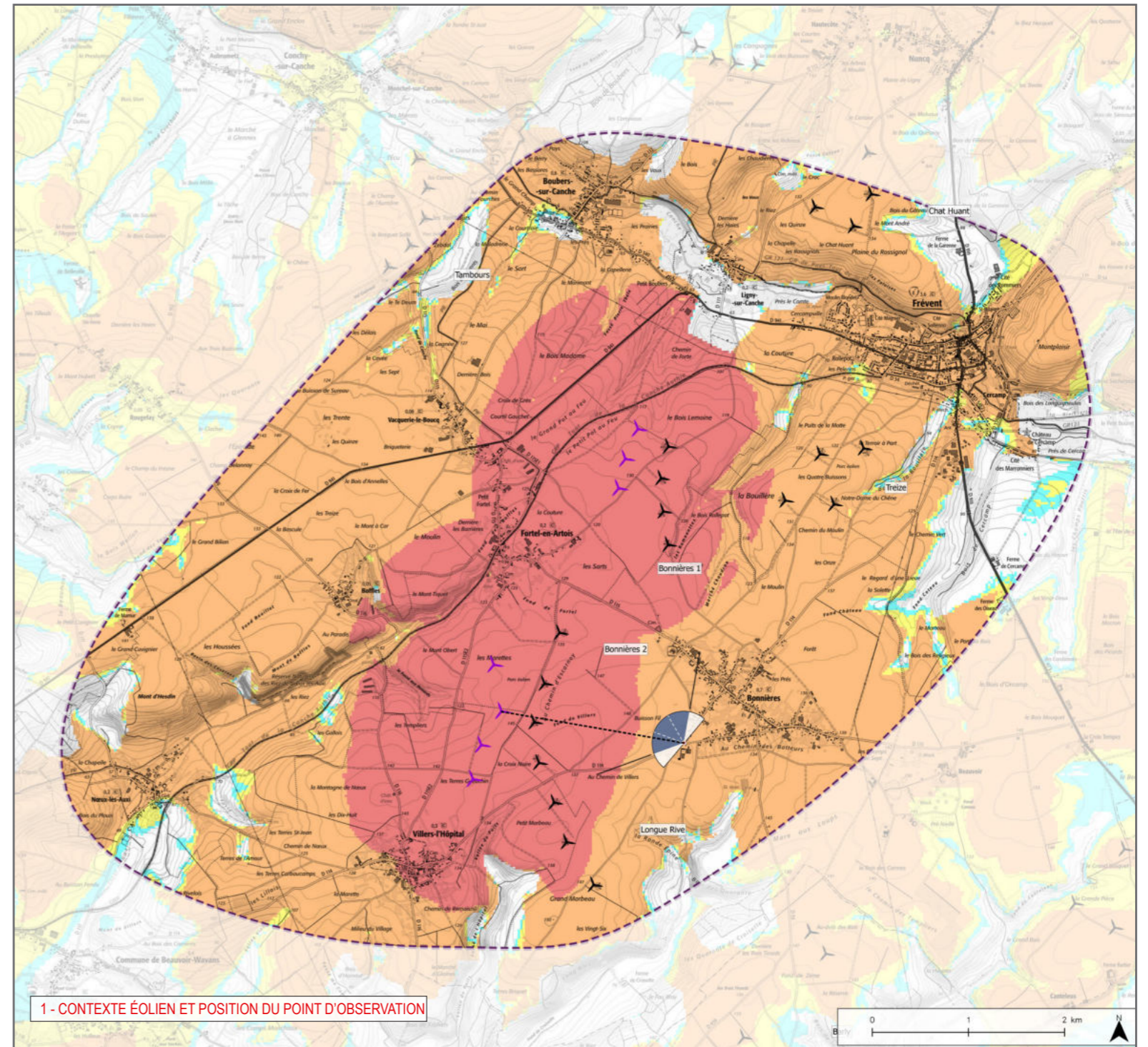


> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Fortel-Villers

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



Informations photographie

Identifiant : 20

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 646570, 7016053, 142,5

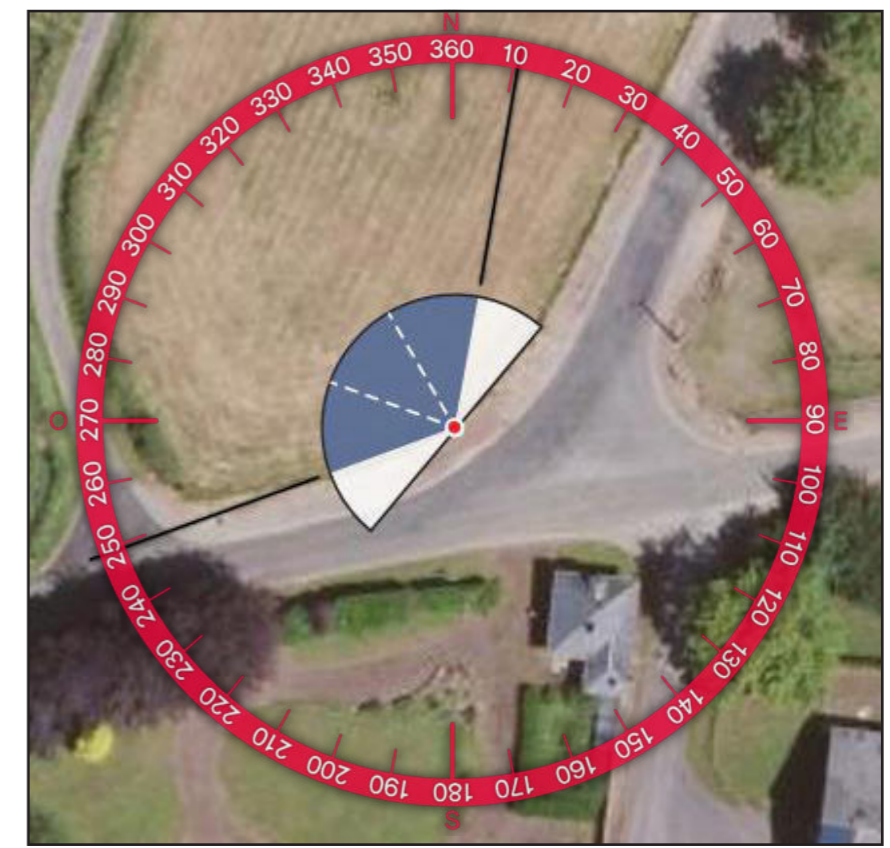
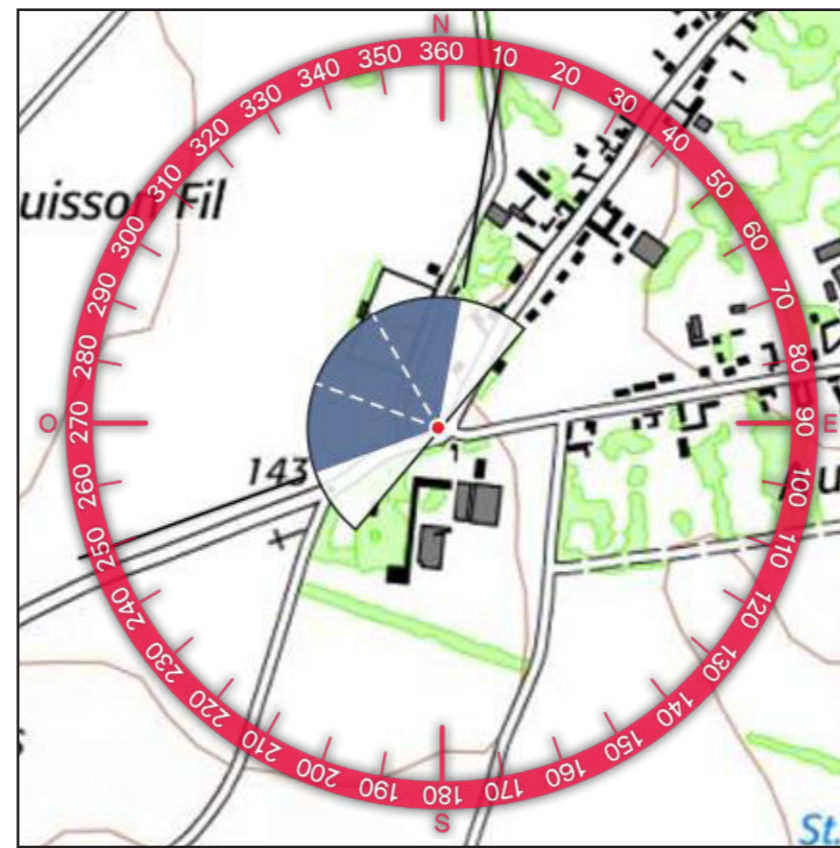
Date et heure de prise de vue : 12/05/2021 10:33

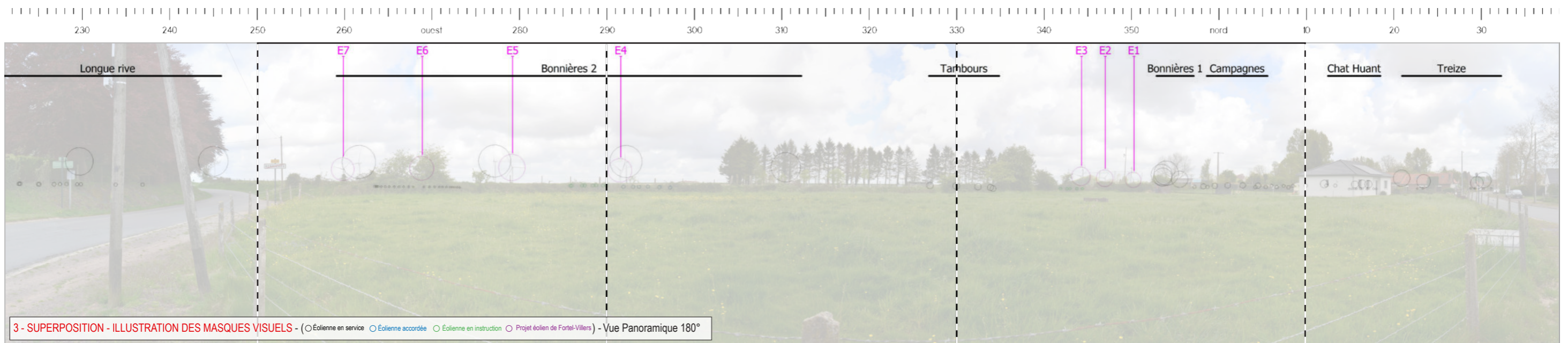
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m







5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 120° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine





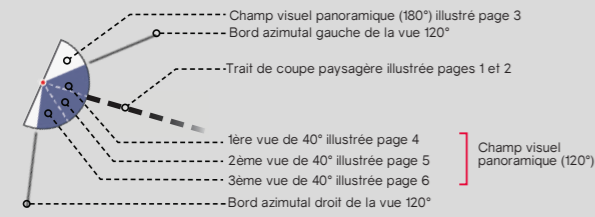
TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Bonnières II	Depuis les franges ouest de Bonnières, les vues sont relativement ouvertes mais courtes, limitées en profondeur par les alignements d'arbres et la topographie. Le parc de Bonnières II est visible avec des interdistances régulières et le groupe d'éoliennes de E4 à E7 s'inscrit en arrière de celui-ci, suivant le même profil. Le groupe de trois éoliennes de E1 à E3 est isolé dans une fenêtre visuelle avec une hauteur apparente inférieure aux éléments prégnants du paysage tels que les arbres et les équipements urbains. Pour les habitants de ces franges de bourg, le projet vient densifier le motif existant et en augmente sa prégnance. L'impact paysager varie de faible à modéré selon l'enjeu considéré.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de densification	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 114		> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Franges sud ouest de Bonnières		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 7
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 83,5m | 103m | 135m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E7 : 0,75km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 4,77 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Fortel-Villers

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

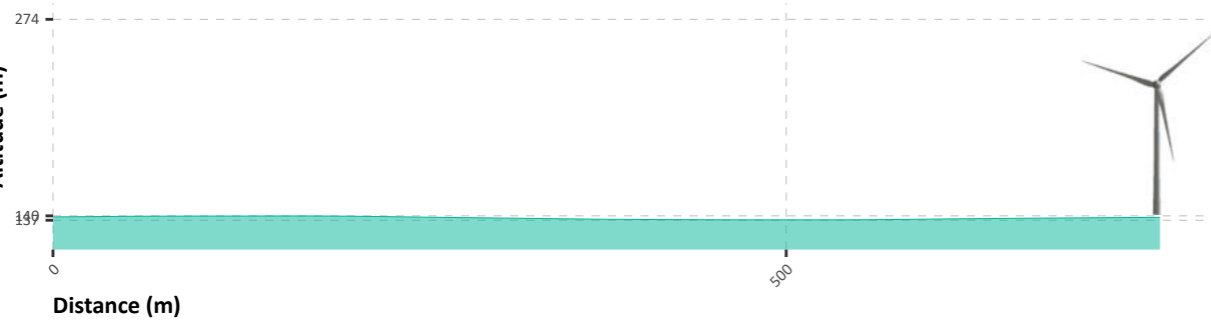
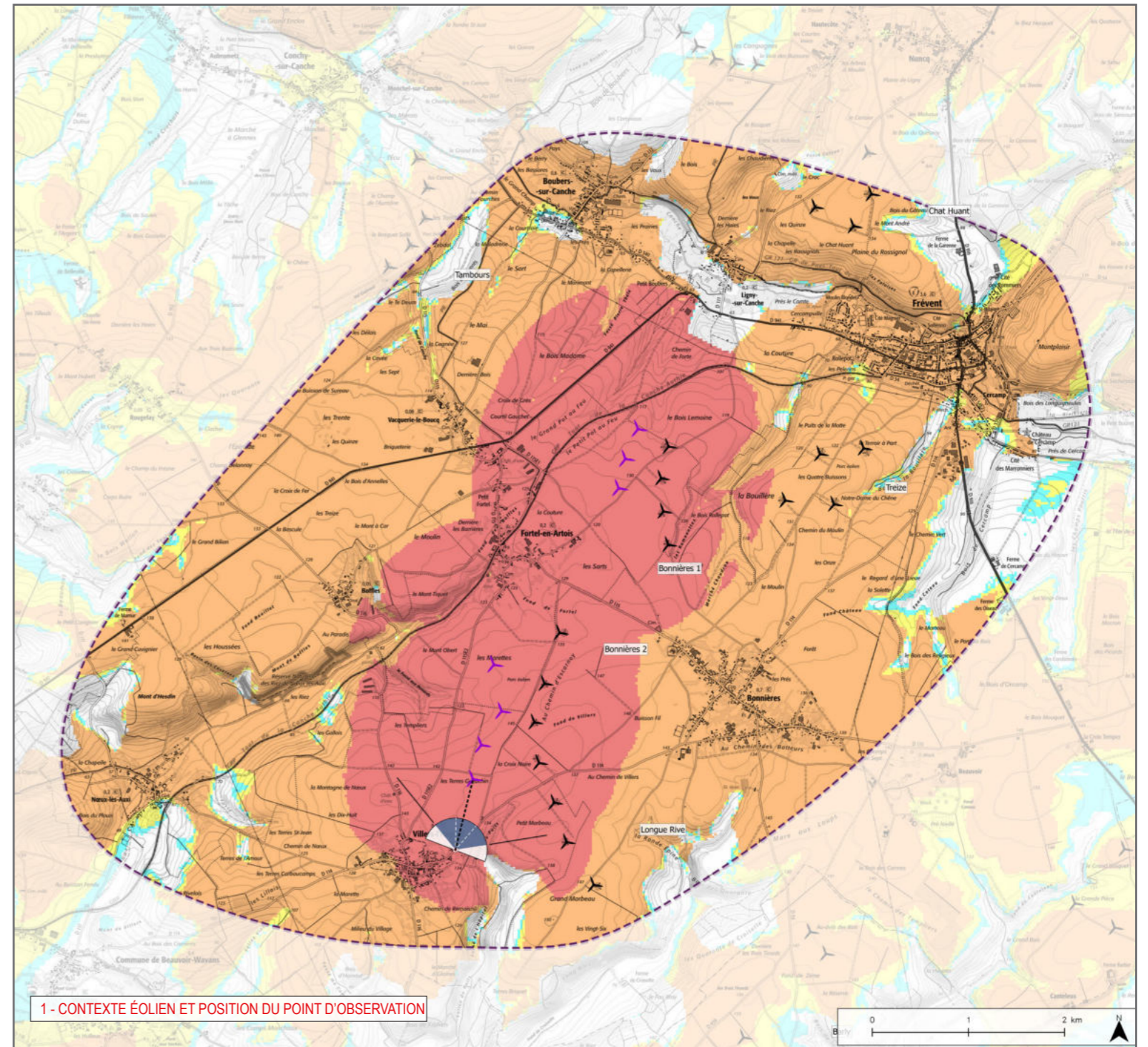
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.4
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



Informations photographie

Identifiant : 21

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 644190, 7014940, 139,9

Date et heure de prise de vue : 11/05/2021 14:26

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

